

COMMUNE
DE
FILLINGES

74250

Tél. 04 50 36 42 65

Fax 04 50 43 10 07



AVIS AU PUBLIC

Commune de FILLINGES

Enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU

Par arrêté N°168-2022 en date du 3 juin 2022, le Maire de la commune de FILLINGES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification N° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de FILLINGES.

La personne responsable de la modification n°1 du PLU est la commune de FILLINGES représentée par son maire, Monsieur Bruno FOREL, et dont le siège administratif est situé à la mairie de FILLINGES (74250), 858 route du Chef-Lieu.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera la modification n°1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Grenoble a désigné M. Jean-François TANGHE en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de FILLINGES (74250), 858 route du Chef-Lieu, du **vendredi 24 juin 2022 au mardi 26 juillet 2022 inclus**, soit pendant 33 jours. Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de FILLINGES aux dates et horaires suivants :

- le vendredi 24 juin 2022 de 09h à 12h (la Mairie sera ouverte ce jour-là)
- le vendredi 1^{er} juillet 2022 de 14h à 17h (la Mairie sera ouverte ce jour-là)
- le jeudi 07 juillet 2022 de 09h à 12h (la Mairie sera ouverte ce jour-là)
- le mardi 12 juillet 2022 de 14h à 18h
- le mardi 26 juillet 2022 de 14h à 18h

Le dossier d'enquête pourra être consulté :

- sur le site www.fillinges.fr,
- en mairie de FILLINGES, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les :
 - Mardi : 14h00 à 18h00
 - Mercredi : 8h30 à 12h - 14h à 17h
 - Samedi : 8h30 à 12h
- ainsi que sur un poste informatique de la mairie aux mêmes jours et heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre papier d'enquête,

- soit les adresser, avec la mention : Objet : Modification n°1 du PLU, par courrier postal à réceptionner en mairie avant le mardi 26 juillet 2022 à 18 h à : Mairie de FILLINGES, à l'attention de M. Jean-François TANGHE, commissaire enquêteur, 858 route du Chef-Lieu 74250 FILLINGES ou par courrier électronique à enquete-publique-3107@registre-dematerialise.fr

- soit sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/3107>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de FILLINGES, aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

A FILLINGES, le 3 juin 2022

Le Maire

Bruno FOREL

